



AU 1^{ER} JANVIER 2020

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2020.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne ou sur notre site Internet.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/11/2019). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,10 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 25,20 €/an
Tenue de compte	4,50 €/trimestre - soit, pour information, 18,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit : - Carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic - Carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic - Carte de paiement à autorisation systématique : Carte Visa Electron	43,00 €/an 43,00 €/an 39,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) Carte Visa Classic	1,00 €/retrait (à partir du 5 ^e retrait par mois*)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾	18,30 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - en agence - par Internet	3,90 €/virement Gratuit
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site Internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

* Hors carte Visa Sensée et carte Visa Classic à contrôle de solde : 1 €/retrait dès le 1^{er} retrait.

Hors cartes Platinum et Infinite : retraits illimités gratuits.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13.

Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2020 aux Particuliers.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations de base	8

2 BANQUE À DISTANCE



Direct Ecureuil.....	9
E-Documents dont relevé de compte en ligne	9
Règlement SEPAmail	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique	9
Libre Service Ecureuil	9
Webprotexion.....	9
Agrégation de comptes	9
Sécur'Pass	9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)	9
Services en ligne	10

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes	11
Virements	15
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	15
Chèques	16
Autres services.....	17

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Initial, Confort, Optimal	18
Bouquet Liberté	21
Enjoy	23
Offres Satellis.....	24
Offre Coloc'	25
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	25

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



Commission d'intervention.....	26
Opérations particulières	26
Incidents de paiement	26
Frais divers.....	28
Plafonnements spécifiques	28

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts.....	29
Crédits à la consommation.....	30
Crédits immobiliers.....	30
Crédits en devises CHF.....	31

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire.....	32
Placements financiers.....	32
Parts sociales.....	34
Services de gestion privée.....	34
Bons d'épargne et bons de caisse.....	34
Transactions sur l'or.....	34

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches.....	35
Assurances pour vos biens.....	35
Assurances pour vous protéger au quotidien.....	36

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession.....	37
Autres services.....	37

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Cartes.....	38
Option internationale.....	38
Change manuel.....	38
Virements non SEPA.....	38
Chèques.....	39

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



Tarifications spécifiques jeunes.....	40
Tarifications spécifiques Agence Enjoy.....	40
Tarifications spécifiques Agence Mon Banquier en Ligne (MBL).....	40
Autre tarification spécifique.....	40

12 NUMÉROS UTILES



Numéros utiles.....	41
---------------------	----

13 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié.....	42
Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige.....	43

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte	Gratuit
■ Désolidarisation du compte joint	9,50 €
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis)	Gratuit
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt)	Gratuit

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches, conformément à la réglementation :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements valides et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

➤ RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte (papier ou numérique ⁽¹⁾)	
- Périodicité mensuelle	Gratuit
- Autre périodicité - par relevé supplémentaire	0,88 €
- Relevé annuel de frais	Gratuit
- Délivrance de relevé de compte au guichet	2,10 €/relevé

➤ TENUE DE COMPTE⁽²⁾

■ Tenue de compte (hors forfaits)	Jeunes (12-25 ans) Gratuit	4,50 €/trimestre soit 18,00 €/an
■ Frais de tenue et de gestion de compte inactif ⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)		30,00 €⁽²⁾

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN..... **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne
(opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) **4,90 €**
- Remise de chèque(s)⁽¹⁾⁽²⁾ **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽³⁾

- Frais de recherche de document(s) de moins d'un an **18,00 €**
- Frais de recherche de document(s) de plus d'un an **24,00 €**
- Par document fourni..... **8,00 €⁽⁴⁾**
- Recherche complexe **Nous consulter**
- Demande de copie de chèque émis* **17,00 €**
- Evaluation d'actifs détenus en CEGEE, hors titres :
 - Données en ligne **15,00 €**
 - Données historisées **20,00 €**

AUTRES SERVICES

- Édition de la liste des opérations automatiques..... **Gratuit**
- Délivrance d'attestation..... **19,00 €**
- Délivrance d'attestation destinée à la CAF..... **9,50 €**

* Frais d'attestation en sus le cas échéant.

(1) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(2) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : 15 J calendaires si dépôt en CEGEE, 20 J calendaires si dépôt hors CEGEE.

(3) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.
Durée de conservation des documents comptables et pièces justificatives : 10 ans en application de l'article L123-22 du Code de commerce (applicable aux historiques et situations de compte de dépôts et de livrets d'épargne).

(4) Auxquels s'ajoutent les frais de recherche.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

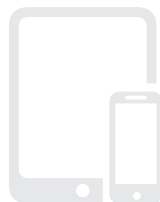
- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards⁽¹⁾**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ... **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet⁽²⁾, téléphone fixe⁽³⁾, SMS, etc.) **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards⁽¹⁾**

(1) Se reporter aux tarifs indiqués dans la présente brochure.

(2) Hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

(3) Appel non surtaxé, hors surcoût selon opérateur.

2 BANQUE À DISTANCE



> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

(INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, SMS, ETC.)⁽³⁾ **Gratuit**

> E-DOCUMENTS* DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE **Gratuit**

> RÈGLEMENT SEPAMAIL

■ Réponse à une demande de règlement **Gratuit**

■ Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAMail **Gratuit**

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

■ Formule individuelle Jeunes (12-25 ans) - 50 % **2,10 € TTC/mois**

■ Formule famille **4,00 € TTC/mois**

> COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁴⁾

(3 mois gratuits) Jeunes (18-25 ans) - 50 % **1,20 € TTC/mois**

> WEBPROTEXION **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> AGRÉGATION DE COMPTES **Gratuit**

(service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client)

> SECUR'PASS **Gratuit**

(dispositif d'authentification forte, lié à la détention d'un smartphone, permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)

> SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

■ Adhésion au service SOL sms ou SOL CAP (carte à puce) **Gratuit**

■ 1^{er} lecteur CAP **Gratuit**

■ Les suivants **8,00 € le lecteur**

* Le service e-Documents permet de **consulter, télécharger et imprimer à tout moment les documents Caisse d'Epargne** (relevés, avis, courriers) depuis desktop et mobile **et d'être notifié de leur arrivée** (sous réserve de la disponibilité ou de l'éligibilité du document en format numérique).

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé, hors surcoût selon opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

> SERVICES EN LIGNE

CARTES

- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement⁽¹⁾ ... **Gratuit**
- Blocage de votre carte pour des paiements à distance..... **Gratuit**
- Blocage des paiements et retraits à l'étranger (uniquement sur mobile) **Gratuit**
- Retraits par SMS via votre mobile **Gratuit**
- Verrouillage temporaire et déverrouillage de votre carte (permet de bloquer sa carte sans toutefois la mettre en opposition définitive)..... **Gratuit**
- Opposition pour perte ou vol **Gratuit**

AUTRES SERVICES CARTES - Services de paiement électroniques

- E-carte bleue **1,00 €/mois**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne **Gratuit**

VIREMENTS SEPA

- Emission d'un virement SEPA vers une autre banque
 - Frais par virement occasionnel vers une autre banque..... **Gratuit**
 - Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire **Gratuit**
 - Frais par virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 € **Gratuit**
 - Frais par virement SEPA instantané occasionnel au-delà de 300 € **1,00 €**
- Autres opérations
 - Service Paylib entre amis (uniquement sur mobile) **Gratuit**
(Service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €)

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Création d'une liste blanche **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à la liste blanche par Internet..... **Gratuit**
- Création d'une liste noire..... **Gratuit**
- Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)..... **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)..... **Gratuit**

(1) Temporairement (30 jours) et gratuitement dans la limite de 3 modifications par année civile.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation quasi-systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	130,00 € par an	43,00 € par an	-	-	Jeunes (12-25 ans) -50%
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	315,00 € par an	200,00 € par an	130,00 € par an	43,00 € par an	-	-	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	-	39,00 € par an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	39,00 € par an	-	

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans**..... **Gratuit**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif..... **Gratuit**
- Réédition du code carte..... **1,50 €/réédition**
- Frais de refabrication de carte..... **8,00 €**
- Rechargement occasionnel..... **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé..... **3,00 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale ⁽¹⁾..... **28,00 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire (avec⁽¹⁾ ou sans code) ou carte Nomea..... **24,00 €/an**
- Carte Nomade..... **14,00 €/an**
- Carte Tribu (accessible au moins de 18 ans) ⁽¹⁾..... **14,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus (accessible au moins de 16 ans) ⁽¹⁾..... **17,50 €/an**

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽²⁾

À SAVOIR

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	130,00 €/an	43,00 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé	200,00 €/an	130,00 €/an	43,00 €/an

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)..... **Nous consulter**

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque).... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle..... **2,90 %**
 - Maximum de perception..... **6,25 €**

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Izicarte et Teoz sont des produits de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne... **Gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :

Visa Electron Sensea et Visa Classic à contrôle de solde	Visa Classic, Visa Classic Izicarte, Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
1,00 €/retrait	Jusqu'à 4 retraits dans le mois : Gratuit	Retraits illimités gratuits
	A partir du 5 ^e retrait dans le mois : 1,00 €/retrait	

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, avec une carte détenue dans une offre groupée de services :

- Bouquet Liberté avec une carte Visa Platinum, Izicarte Platinum ou Visa Infinite
- Retraits illimités **Gratuit**
- Bouquet Liberté avec une carte Visa Premier ou Izicarte Premier
- jusqu'à 6 retraits par mois **Gratuit**
- à partir du 7^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
- Bouquet Liberté avec une carte Visa Classic, Izicarte Classic ou Satellis Intégral⁽¹⁾
- jusqu'à 4 retraits par mois **Gratuit**
- à partir du 5^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
- Bouquet Liberté, Satellis Autonomie, Satellis Jeune 16-17⁽¹⁾, Solution 16/17⁽¹⁾, OCF et SBB avec une carte Visa Electron Sensea ;
Satellis Essentiel⁽¹⁾, Satellis Essentiel Plus⁽¹⁾ avec une carte Visa Classic, Izicarte Classic ou Electron Sensea
- jusqu'à 3 retraits par mois **Gratuit**
- à partir du 4^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
- Futéo⁽¹⁾
- jusqu'à 2 retraits par mois **Gratuit**
- à partir du 3^e retrait par mois **1,00 €/retrait**

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque **6,25 €**

- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,25 €	6,25 €

* DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(1) Arrêt de commercialisation.

3

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **14,40 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- Services retraits déplacés à l'international (**Offre réservée aux 12-25 ans**)
(Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **13,20 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel
(hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **9,00 €**
- Refabrication de carte avant échéance
 - Carte de retrait..... **10,50 €**
 - Carte de débit/crédit..... **12,50 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
 - en agence **10,00 €**
 - par Internet⁽¹⁾ **Gratuit**
- Frais d'envoi de carte
 - Envoi en lettre suivie..... **2,90 €**
 - Envoi par lettre recommandée **6,65 €**
- Blocage des moyens de paiements à distance **Gratuit**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue..... **1,00 €/mois**
- S-money **Gratuit⁽²⁾**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique (ce service n'est plus commercialisé)..... **12,00 €/carte/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente (selon disponibilité)

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **10,50 €⁽³⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier..... **Gratuit⁽⁴⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable **6,00 €⁽³⁾**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **12,30 €⁽³⁾**

(1) Temporairement (30 jours) et gratuitement dans la limite de 3 modifications par année civile.

(2) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,50 € au-delà.

➤ VIREMENTS

DÉFINITION :

Le compte est débité du montant d'un virement SEPA⁽¹⁾, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

- Service Paylib entre amis **Gratuit**
(service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300,00 €)

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via Internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA occasionnel	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	1,00 €	-	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà 300 €	1,00 €	-	1,00 €

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via Internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA occasionnel	3,90 €	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA permanent	1,65 €/virement	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	3,90 € + 1,00 €	-	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà 300 €	3,90 € + 1,00 €	-	1,00 €

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission..... **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **15,50 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort **15,50 €**

➤ PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS SEPA

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT SEPA

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA..... **30,80 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA..... **31,00 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	15,50 €	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers autorisés)	15,50 €	-

(1) SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, État du Vatican et, Principauté d'Andorre.

3

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

■ Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
■ Création, modification et gestion du mandat	Gratuit
■ Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	Gratuit
■ Émission d'un prélèvement SEPA	Gratuit
■ Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis	15,50 €
■ Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis	15,50 €

TIPSEPA

■ Paiement d'un TIPSEPA	Gratuit
-------------------------------	----------------

> CHÈQUES

■ Mise à disposition de chéquier à l'agence	Gratuit
■ Remise de chèque(s)	Gratuit
Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré ⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)	
■ Paiement d'un chèque	Gratuit
■ Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier	
- Envoi par lettre recommandée	6,65 €
- Envoi en lettre suivie	2,90 €
- Envoi par courrier simple	Gratuit
■ Émission d'un chèque de banque en agence	12,50 €

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

■ Délai d'encaissement ou d'indisponibilité	
- Lieu de dépôt : en CEGEE	15 jours calendaires
- Lieu de dépôt : hors CEGEE	20 jours calendaires

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai est de 15 jours calendaires maximum pour un dépôt en CEGEE, 20 jours hors CEGEE). La provision est alors indisponible.

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois..... **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **16,00 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **26,00 €**

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, virements, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envoi de chèquiers à domicile en recommandé, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) **31,20 €/an**

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **9,00 €/an**
- Eparplus **9,00 €/an**



À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.



OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾⁽²⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte ⁽⁵⁾	Illimités	3/mois⁽⁴⁾	Illimités	4/mois⁽⁴⁾	Illimités	Illimités⁽⁴⁾
Paiement par carte ⁽⁵⁾	Illimités	10/mois	Illimités	Illimités	Illimités	Illimités
Virements	Illimités⁽⁷⁾	-	Illimités⁽⁷⁾	1/mois⁽⁶⁾	Illimités⁽⁷⁾	1/mois⁽⁶⁾
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois⁽³⁾		2 mois⁽³⁾		2 mois⁽³⁾	

(1) Opérations en devises hors Euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque).

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limites des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(7) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



> INITIAL, CONFORT, OPTIMAL

Ces offres sont composées des services suivants :

Initial (cotisation mensuelle)		
Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾		
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX ou EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé ■ Autorisation de découvert⁽⁶⁾	
Formule Famille ⁽⁷⁾	12,00 €	
Formule individuelle ⁽⁸⁾	6,00 €	7,00 €
Formule individuelle Jeunes (18-28 ans)	-50 %	
Formule individuelle Jeunes Mineurs	1,00 €	-
Professionnels ⁽⁹⁾	-50 %	

(1) Parmi les cartes disponibles : si Formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Le client mineur devra être apprenti et âgé de plus de 16 ans.

(6) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(8) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire (niveau égal ou inférieur) de la carte facturé en supplément.

(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et équipés d'un forfait Pro, destiné à leur activité professionnelle (hors auto-entrepreneurs et SCI).

Confort (cotisation mensuelle)			
Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾			
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX ou EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé) ■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé⁽⁶⁾ ■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁷⁾		
Formule Famille ⁽⁸⁾	15,00 €		19,00 €
Formule individuelle ⁽⁹⁾	9,00 €		15,00 €
Formule individuelle Jeunes (18-28 ans)	-50 %		
Formule individuelle Jeunes Mineurs	-50 %	-	
Professionnels ⁽¹⁰⁾	-50 %		

(1) Parmi les cartes disponibles : Si Formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Le client mineur devra être apprenti et âgé de plus de 16 ans.

(6) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(9) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire (niveau égal ou inférieur) de la carte facturée en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et équipés d'un forfait Pro, destiné à leur activité professionnelle (hors auto-entrepreneurs et SCI).

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Optimal (cotisation mensuelle)					
Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾					
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Platinum ⁽³⁾ ou Visa Platinum IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Différé	Visa Infinite ⁽³⁾ Débit différé
Autres services inclus dans l'offre	■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX ou EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + ■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé⁽⁶⁾ ■ Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé ■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus ■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁷⁾				
Formule Famille ⁽⁸⁾	27,00 €			34,00 €	44,00 €
Formule individuelle ⁽⁹⁾	20,00 €			25,00 €	35,00 €
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	-50 %				
Formule individuelle Jeunes Mineurs	-50 %	-			
Professionnels ⁽¹⁰⁾	-50 %				

(1) Parmi les cartes disponibles : Si Formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Le client mineur devra être apprenti et âgé de plus de 16 ans.

(6) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficient de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(9) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire (niveau égal ou inférieur) de la carte facturée en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et équipés d'un forfait Pro, destiné à leur activité professionnelle (hors auto-entrepreneurs et SCI).

➤ BOUQUET LIBERTÉ (cette offre n'est plus commercialisée)

L'offre Bouquet Liberté se compose d'un socle de services essentiels* avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

						
Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle)**	Visa Electron Sensea	Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Classic à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Classic à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix						
Tarif standard	8,80 €	8,80 €	8,80 €	15,00 €	21,00 €	31,00 €
Tarif de la 2 ^e carte	1,60 €	1,60 €	1,60 €	5,40 €	8,30 €	13,15 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾			10,00 €⁽³⁾	16,50 €⁽³⁾	22,00 €⁽³⁾	
Tarification Jeunes						
12-17 ans	1,00 €	1,00 €				
18-21 ans -75% de réduction⁽⁴⁾ soit :	2,20 €	2,20 €	2,20 €	3,75 €	5,25 €	7,75 €
22-25 ans -50% de réduction⁽⁴⁾ soit :	4,40 €	4,40 €	4,40 €	7,50 €	10,50 €	15,50 €
Des services inclus dans le socle						
Compte de dépôt (simple ou joint)						
Frais de tenue de compte						
Relevé de compte numérique (ou papier)						
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁵⁾ ou formule Famille ⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾)						
Une autorisation de découvert ⁽⁹⁾						
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)						
Un service d'épargne automatique						
Chéquier ⁽⁶⁾						
Un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne ⁽¹⁰⁾						

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne, voir 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.

(4) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(5) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(6) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(8) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Le client mineur devra être apprenti et âgé de plus de 16 ans.

(9) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(10) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ	
Retraits déplacés illimités par carte	1,20 €	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	1,10 €	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 €	Jeunes (12-25 ans) - 50 %
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 €	Jeunes (12-25 ans) - 50 %
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,60 €	
Exonération d'agios* (franchise d'agios de 7,50 €/trimestre ⁽¹⁾)	1,40 €	
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾	1,20 €	Jeunes (18-25 ans) Gratuit
AlertEcoreuil Formule Individuelle	2,10 €	Jeunes (12-25 ans) Gratuit
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽¹⁾	4,00 €	
e-Carte Bleue ⁽¹⁾	1,00 €	
SERVICES « ASSURANCES » ⁽²⁾⁽³⁾		
	TARIF ANNUEL ⁽⁴⁾	
Protection Juridique	Dont 4,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 86,68 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	Dont 3,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 42,60 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	Dont 3,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 84,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 1	Dont 3,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 61,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 2	Dont 3,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 115,60 €	
Assurance sur Epargne	Dont 3,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 27,00 €	
1 service payant 10 % de remise sur le prix à l'unité	2 services payants 15 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services payants 20 % de remise sur leur prix à l'unité

* En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dûs.

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Tarifs au 01/11/2019. La 1^{ère} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

➤ ENJOY

L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*	2,00 €/mois soit 24,00 €/an * Services gratuits à l'unité.
La tenue de compte	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde	
Un chéquier (sur demande)*,	
L'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,	
Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*	
Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*, 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque située dans la zone euro (puis 1€/retrait à partir du 4 ^e retrait	
L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Sécur'Pass*	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle	
Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*	
Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet*	
Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic : - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*, - la réédition/réactivation du code confidentiel, - les frais d'opposition (blocage) de la carte*, - la re-fabrication de la carte avant échéance, - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur Internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).	

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes majeures protégées comprenant: un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea ⁽²⁾ Carte Equilibra sans code	3,10 €/mois soit 37,20 €/an
Carte Visa Electron Sensea	4,14 €/mois soit 49,68 €/an

SATELLIS AUTONOMIE PLUS⁽³⁾

Satellis Autonomie Plus est une offre groupée de services* réservée aux personnes protégées comprenant: un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾. L'offre met à disposition un chéquier⁽⁴⁾ destiné au gestionnaire.

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus	
Satellis Autonomie Plus	1,00 €/mois soit 12,00 €/an

SATELLIS TUTELLES⁽³⁾

Satellis Tutelles est une offre groupée de services* destinée aux représentants légaux professionnels et familiaux comprenant: un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, une autorisation de découvert⁽⁴⁾, un abonnement à des services de banque à distance, ainsi qu'un chéquier⁽⁴⁾ destiné au gestionnaire.

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Tutelles	
Sans carte de paiement	1,00 €/mois soit 12,00 €/an
En option: une carte Visa Electron Sensea	3,99 €/mois soit 47,88 €/an

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral
Carte Visa Electron Sensea	10,25 €/mois soit 123,00 €/an	10,50 €/mois soit 126,00 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽⁵⁾ à débit immédiat	10,25 €/mois soit 123,00 €/an	10,50 €/mois soit 126,00 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽⁵⁾ à débit immédiat ou différé	-	-	17,00 €/mois soit 204,00 €/an
Carte Visa Infinite	-	-	32,50 €/mois soit 390,00 €/an

* Sont gratuits à l'unité: l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) La carte Equilibra interbancaire avec code n'est plus commercialisée.

(3) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

(4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo	Solution 16/17
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ⁽¹⁾	1,00 €/mois	1,00 €/mois

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chèqueier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron Sensea.

Cotisation à une offre groupée de services	
Sans Carte de paiement	Gratuit
Visa Electron Senséa	1,00 €/Carte/mois

> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	3,00 €/mois soit 36,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité	
Deux chèques de banque par mois	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte	
La fourniture de relevés d'identités bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R. 312-4-2	
Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte ⁽²⁾ fixé à 16,50 €/mois	
Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Un changement d'adresse une fois par an	

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de..... **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)
- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de..... **16,50€ relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**

Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **25,00 € relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**

Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base

- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de..... **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur
(10 % du montant de la saisie)..... **Plafond fixé à 100,00 €⁽¹⁾**
- Saisies-attribution/Saisies conservatoires..... **100,00 €⁽¹⁾**

> INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour)..... **10,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision
(maximum 1 par jour)..... **10,50 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

(1) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte ... **24,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ... **20,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - Chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire.

Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾
 - Prélèvement inférieur à 20 € **Montant de l'opération**
 - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond de : **20 opérations/mois**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾⁽³⁾ pour les clients détenteurs de l'OCF
 - Si montant de l'opération inférieur à 20 € **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
 - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € **6,00 € par rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond de **16,50 € /mois⁽²⁾**

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et téléversements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(3) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

5

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE VIREMENT

■ Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision..... **Gratuit**

■ Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

■ Frais par virement occasionnel incomplet
(coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) **18,00 €**

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

> FRAIS DIVERS

■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **10,50 €⁽¹⁾**

■ Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé **15,00 €⁽¹⁾**

■ Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé
en période d'interdiction..... **25,00 €**

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

■ Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾
pour les clients détenteurs de l'OCF **Plafonnement à 16,50 €/mois.**

■ Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients
identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3
et R.312-4-3 du code monétaire et financier **Plafonnement de 25,00 €/mois.**

(1) Frais d'envoi inclus.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS⁽¹⁾

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente

■ Frais de gestion	Jeunes (18-25 ans) - 50 %	17,00 €/an
■ Montant du découvert autorisé ≤ 3 000 €		Indice de référence ⁽³⁾ -3,50 % ⁽⁴⁾
■ Montant du découvert autorisé > 3 000 €		Nous consulter

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle

■ Frais de mise en place	Nous consulter ⁽³⁾ Gratuit
--------------------------------	--

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.



À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre gestionnaire !



Découvert non autorisé

Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Indice de référence = Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence. Dans la limite du taux d'usure du trimestre précédent.

(4) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € **6,60 €/mois**

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de BPCE Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

- | | | |
|------------------------|----------------------------------|----------------|
| Frais de dossier | Jeunes (18-28 ans) - 50 % | 1,00 % |
| ■ Minimum | | 70,00 € |

> CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁴⁾

- | | |
|--|-----------------|
| FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ) | 1,00 %* |
| ■ Minimum | 500,00 € |
| FRAIS DE DOSSIER «Prêt d'Accession Sociale» (PAS) | 1,00 % |
| ■ Minimum | 210,00 € |
| ■ Maximum | 500,00 € |

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs⁽⁵⁾ **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽⁶⁾
 - Un seul prélèvement pour 5 ans **185,00 €/5 ans**
 - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €/an**

PRESTATIONS DIVERSES

- Prélèvement du remboursement périodique du prêt **Gratuit**
- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif **Gratuit**
- Délivrance d'attestation sur crédit en cours **19,00 €**
- Délivrance d'attestation destinée à la CAF **9,50 €**
- Délivrance d'un duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement) **28,50 €**
- Frais de modification du compte de prélèvement ou de la date de prélèvement **28,50 €**
- Modulation d'échéance sur un prêt Primo (frais d'avenant inclus) **Gratuit**
- Mise en œuvre de l'option Primo-report prévue dans les prêts Primo, sous réserve de spécificités **85,00 €**

* Sauf dossier complexe : nous consulter.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(5) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(6) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. Tarif en vigueur au 01/11/2019.

■ Relevé annuel d'intérêts	17,50 €
■ Information annuelle aux cautions (par prêt)	Gratuit
■ Information légale annuelle sur prêt à taux révisable	Gratuit
■ Indemnité de remboursement anticipé :	merci de vous reporter à votre contrat de prêt et ses éventuels avenants
■ Frais d'étude de renégociation*	Nous consulter
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt ⁽¹⁾ (hors substitution assurance emprunteur)	200,00 €
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation*	500,00 €
FRAIS D'ACTES	
■ Frais de dossier par engagement bancaire	150,00 €
■ Commission annuelle par engagement délivré	de 0,50 à 3%
avec un minimum de	36,00 €
■ Acte de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire...)	Nous consulter
■ Frais de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire)	160,00 €
■ Frais de mainlevée sur autres garanties	160,00 €

➤ CRÉDITS EN DEVISES CHF

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier	1,00 %
■ Minimum	80,00 CHF

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier (% du montant emprunté)	1,00 %
■ Minimum	550,00 CHF

PRESTATIONS DIVERSES

■ Prélèvement du remboursement périodique du prêt	Gratuit
■ Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	Gratuit
■ Délivrance d'attestation sur crédit en cours	20,90 CHF
■ Délivrance d'attestation destinée à la CAF	10,45 CHF
■ Délivrance d'un duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement)	31,25 CHF
■ Frais de modification du compte de prélèvement ou de la date de prélèvement	31,25 CHF
■ Relevé annuel d'intérêts	19,25 CHF
■ Information annuelle aux cautions (par prêt)	Gratuit
■ Information annuelle légale sur prêt à taux révisable	Gratuit
■ Indemnité de remboursement anticipé :	merci de vous reporter à votre contrat de prêt et ses éventuels avenants
■ Frais d'étude de renégociation*	Nous consulter
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt ⁽¹⁾ (hors substitution assurance emprunteur)	220,00 CHF
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation*	550,00 CHF

FRAIS D'ACTES

■ Acte de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire...)	Nous consulter
■ Frais de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire)	176,00 CHF
■ Frais de mainlevée sur autres garanties	176,00 CHF

* Les frais d'étude de renégociation et de rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation se cumulent.

(1) Y compris avenant de désolidarisation.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



> ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Annuel **Gratuit**
- Envoi de relevé hors périodicité annuelle **0,88 €/relevé**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accreditif **Gratuit**
- Retrait avec accreditif⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait sans accreditif⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne) **4,90 €**

DÉFINITION : Accreditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Epargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers une autre banque **85,00 €**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne
 - Lieu de dépôt : en CEGEE **15 jours calendaires**
 - Lieu de dépôt : hors CEGEE **20 jours calendaires**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ **12,50 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽²⁾ **3,90 €**
- Cotisation Carte Nomade (uniquement sur Livret d'Epargne) **14,00 €/an**
- Assurance sur Épargne⁽³⁾⁽⁴⁾ dont 3 € de frais de gestion .. **27,00 €/an**
- Pour l'ancienne offre⁽⁵⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **24,00 €/an**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif⁽⁶⁾
 - (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **30,00 €/an/compte**

> PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre. La Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Tarif en vigueur au 01/11/2019.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecuireul Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

■ Ouverture	Gratuit
■ Frais de gestion CTO et PEA/PEA PME (hors droit de garde)	Gratuit
■ Frais de gestion PEA/PEA PME (contenant uniquement des parts sociales).....	Gratuit
■ Clôture PEA.....	Gratuit
■ Clôture CTO.....	38,00 €
■ Opposition sur titres et bons.....	29,35 €
Titres hors Groupe	
■ Commission ⁽¹⁾ proportionnelle ⁽²⁾	0,22 %
- Minimum de perception	37,30 €/an
■ Commission ⁽¹⁾ fixe par ligne (en supplément de la commission ⁽¹⁾ proportionnelle ⁽²⁾)	
Autres valeurs.....	4,80 €/an
Valeurs déposées à l'étranger	12,00 €/an
■ Maximum de perception	310,00 €/an
Titres du Groupe	Jeunes (-26 ans) - 50 % 28,00 €/an

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	17,20 €	17,20 €	7,80 €
Taux de courtage	1,45 %	1,45 %	0,50 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	6,50 €	6,50 €	Gratuit
Ordre annulé	10,50 €	10,50 €	Gratuit

■ Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

Service Règlement Différé (SRD)

■ Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique « Compte Bourse Actif » **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR ORGANISME COMMUN DE PLACEMENT

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Epargne **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques **31,50 € + frais d'émetteur**
- Négociation hors marchés **Nous consulter**

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Epargne hors fonds à formule **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule..... **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse..... **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS **Nous consulter**

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/11/2019).

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

7

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

LES AUTRES OPÉRATIONS

■ Édition de l'Imprimé fiscal unique	Gratuit
■ Duplicata de l'Imprimé fiscal unique	24,00 €
■ Délivrance d'attestation fiscale pour récupération d'impôts (valeurs étrangères)	75,00 €
■ Relevé ponctuel de portefeuille	Nous consulter
■ Dépôt de titres non cotés	
- Enregistrement ou radiation d'une ligne de titres non cotées	120,00 €
- Acte de gestion (opérations sur titre, détachement, dividendes, etc.)	24,80 €
■ Transformation en nominatif administré	16,80 €
■ Inscription en nominatif pour transfert vers le dépositaire	118,00 €
■ Frais de gestion fiscalité étrangère des non-résidents	25,00 €

AUTRES SERVICES

■ Bourse Esprit Ecureuil	
- Service Abonnement	Gratuit
- Service « Prise de bénéfices »	10,00 €/an
- Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil ⁽¹⁾	7,00 €/an
- Cotisation forfaitaire annuelle	12,00 €/an
■ Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque	122,00 €
■ Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque minimum de perception	122,00 €
■ Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne	Gratuit
■ Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif	Droits de garde⁽²⁾
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)	
■ Gestion sous mandat	Nous consulter
ASSURANCE VIE	Nous consulter

> PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

ÉTUDE PATRIMONIALE « SCAN PATRIMOINE » **Nous consulter**

> BONS D'ÉPARGNE ET BONS DE CAISSE

Nous consulter

> TRANSACTIONS SUR L'OR

Nous consulter

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessus, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



> ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter

> ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle⁽¹⁾⁽⁵⁾	
- Formule 1	dont 3 € de frais de gestion.. 42,60 €/an
- Formule 2	dont 3 € de frais de gestion.. 84,60 €/an
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
- Formule 1	dont 3 € de frais de gestion.. 61,60 €/an
- Formule 2	dont 3 € de frais de gestion.. 115,60 €/an
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾	32,59 €/an
Avec mensualisation de la prime	35,60 €/an (soit 2,97 €/mois)

(1) Garanties Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) SECUR' Obsèques et SECUR' Urgence sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. SECUR' Famille est un contrat de BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Ecureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

(5) Tarif en vigueur au 01/11/2019.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Arrêt de commercialisation.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

> ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- Protection Juridique⁽¹⁾⁽²⁾ dont 4 € de frais de gestion.. **86,68 €/an**
Pour l'ancienne offre⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014
..... dont 4 € de frais de gestion.. **74,10 €/an**
- Assurance sur Epargne⁽¹⁾⁽²⁾ dont 3 € de frais de gestion.. **27,00 €/an**
Pour l'ancienne offre⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010..... **24,00 €/an**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
 - **Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾**
 - Formule Individuelle..... **36,00 €/an**
 - Formule Famille⁽³⁾..... **57,60 €/an**
 - **Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾** **18,30 €/an**
 - **Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾** **13,20 €/an**
- Service Opposition⁽¹⁾⁽²⁾ **22,00 €/an**
- Satellis Assurance⁽¹⁾⁽²⁾ **15,70 €/an**

DÉFINITION : Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement
Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

À SAVOIR

L'Assurance sur Compte protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2019.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

- Ouverture du dossier⁽¹⁾ : calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : Assurance-vie et non vie, Crédits, concours divers (caution, compte débiteur), Titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), Compte professionnel Coffres, Coffre Fort Numérique.	Tarifs
Détention d'aucun ou d'un de ces produits	1 % du montant des avoirs Min : 70,00 € Max : 350,00 €
Détention d'au moins deux de ces produits	1,5 % du montant des avoirs Min : 150,00 € Max : 750,00 €

- Paiement de factures ou autres paiements à la demande des ayant droit **9,50 €**
(hors Pompes Funèbres)
- Succession internationale..... **75,00 €**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant..... **Gratuit**
- Frais annuels pour dossier non réglé, avec date d'ouverture/date de décès >1 an... **70,00 €**

> AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué)..... **20,00 €**
- Frais de traitement des erreurs de comptage..... **10,50 €**

COFFRE-FORT - Selon disponibilité dans votre agence

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance et disponibilité)..... **Nous consulter**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) **Frais réels/ouverture**

(1) Remise des frais si les sommes sont replacées à la Caisse d'Épargne Grand Est Europe.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



➤ CARTES

Se reporter aux pages 12 & 13, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

➤ OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾⁽²⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte ⁽⁵⁾	Illimités	3/mois⁽⁴⁾	Illimités	4/mois⁽⁴⁾	Illimités	Illimités⁽⁴⁾
Paiement par carte ⁽⁵⁾	Illimités	10/mois	Illimités	Illimités	Illimités	Illimités
Virements	Illimités⁽⁷⁾	-	Illimités⁽⁷⁾	1/mois⁽⁶⁾	Illimités⁽⁷⁾	1/mois⁽⁶⁾
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois⁽³⁾		2 mois⁽³⁾		2 mois⁽³⁾	

➤ CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

■ Commission de change* **Selon cours**

➤ VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais par virement en euros :
 - Commission proportionnelle **0,10 %**
 - Minimum de perception **13,00 €**
- Frais par virement en devises :
 - Commission proportionnelle **0,10 %**
 - Minimum de perception **13,00 €**
 - Commission de change **0,50 %**
 - Minimum de perception **13,00 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées)..... **18,00 €**
- Frais du correspondant..... **18,00 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc
(virement en € et dont le montant est < 150 000 €)..... **5,00 €**

* Pour toute opération inférieure à 100 € se rajoute une commission forfaitaire de 5 €.

(1) Opérations en devises hors Euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque).

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limites des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(7) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

■ Frais par virement.....	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €
■ Commission de change.....	0,50 ‰
Minimum de perception.....	13,00 €

AUTRES SERVICES

■ Message SWIFT.....	30,00 €
- Avis de sort	
- Demande de retour de fonds	
- Demande de modification de données, d'un bénéficiaire d'un transfert	
■ Demande de confirmation d'émission d'un transfert.....	5,50 €
■ Complémentation ou intervention sur transfert.....	15,50 €

> CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

■ Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €

En devises

■ a - Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €
■ b - Commission de change.....	0,50 ‰
Minimum de perception.....	13,00 €
Minimum de perception (a+b).....	26,00 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER EN SAUF BONNE FIN (SFB)⁽¹⁾

En euros

■ Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception par remise.....	13,00 €

En devises

■ a - Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €
■ b - Commission de change.....	0,50 ‰
Minimum de perception.....	13,00 €
Minimum de perception (a+b).....	26,00 €
à ce tarif s'ajoutent les frais du correspondant.....	18,00 €/chèque

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER EN CRÉDIT APRÈS ENCAISSEMENT (CAE)⁽¹⁾

■ Forfait à rajouter aux tarifs SBF.....	52,00 €/chèque
--	----------------

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne. Les frais des correspondants bancaires sont à ajouter.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



➤ TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES JEUNES

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte⁽¹⁾

- Tenue de compte (hors forfaits) **12-25 ans** **Gratuit**

BANQUE À DISTANCE

AlertEcoreuil

Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation du compte par SMS

- Formule individuelle

12-25 ans	- 50 %
-----------	--------

 **soit 1,05 € TTC/mois**

- Coffre-fort numérique (3 mois gratuits)⁽²⁾

18-25 ans	- 50 %
-----------	--------

 **soit 0,60 € TTC/mois**

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁽³⁾

- Crédit Étudiants **Gratuit**
- Crédit Micro Portable Étudiant **Gratuit**
- Prêt pour avancer **Gratuit**
- Crédit 1^{er} Véhicule **Gratuit**
- Crédit « Permis à Un Euro Par Jour » **Gratuit**
- Crédit 1^{ère} installation **Gratuit**

➤ TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller.

Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

➤ TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE MON BANQUIER EN LIGNE (MBL)

- Offre MBL : Bouquet Liberté **réduction de 30% sur le tarif standard**
- Offre MBL (hors offres groupées de services) : Fourniture d'une carte de débit (carte Infinite, Platinum, Premier, Classic ou Sensea) **réduction de 30% sur le tarif standard**

➤ AUTRE TARIFICATION SPÉCIFIQUE

- Courrier de mise en demeure (Hors compte débiteur ou prêt en impayé) **20,00 €**

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

12 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 RÉSOUDRE UN LITIGE



➤ VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **Votre conseiller [en agence/e-agence] est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au **Service Relations Clientèle**.

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne Grand Est Europe Service Relations Clientèle 5 parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ Cedex	www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Grand Est Europe) rubrique « Ma banque pratique » - « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne Grand Est Europe vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

➤ VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du **Service Relations Clientèle**, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site Internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur [de la consommation*/de la Caisse d'épargne]** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediateur-cegee.fr ⁽¹⁾	Médiateur de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe 2 place Dauphine 67925 STRASBOURG Cedex 9

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org ⁽¹⁾	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediation-assurance.org ⁽¹⁾	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>⁽¹⁾

* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr*



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. • Crédit photos : Getty Images • Terre de Sienne